

# Procès-Verbal



## Assemblée Générale Budgétaire

Samedi 8 Décembre 2018

Cité des Congrès - Anzin



- Valenciennes / 41 Clubs présents

ABSCON JS - ARTRES AS - AULNOY FOOT FEMININS - AULNOY US - BOUCHAIN ES - BRUAY SPORTS - BRUILLE ST AMAND RC - CRESPIN ES - DENAIN DOSC - DOUVHY FC - ESCAUDAIN USF - ESCAUPONT AFC - ESCAUPONT FUTSAL - FAMARS FC - HAULCHIN US - HORDAIN US - LA SENTINELLE IC - LECELLES/ROSULT FC - MAING CA - MARLY USM - MARLY LA BRIQUETTE - MILLONFOSSE OL - NEUVILLE OSC - PETITE FORET AS - PROUVY EA - QUAROUBLE FC - RAISMES FC - ROEULX RC - ST AMAND FC - ST SAULVE FOOT - ST SAULVE POINT BOYS - THIVENCELLES AS - THRITH ORZEL FUTSAL - VAL. DUTEMPLE FC - VAL.ST WAAST FC - VAFC - VAL. JSCV - VICQ SPC - VX CONDE FOOT - WALLERS JO - WAVRECHAIN/DE AS

- Valenciennes / 42 Clubs absents

ANZIN FARC - ANZIN FUTSAL - BEUVRAGES FUSAL - BEUVAGRES USM - BOUCHAIN OSTREVAULT AS - BRILLON US - CHATEAU ABBAYE AMS - CONDE MACOU FC - CONDE INTER - CRESPIN EF - CURGIES AS - DENAIN FUTSAL - DOUCHY FUTSAL - FRESNES STADE - HASNON FC - HASPRES US - HAVELUY JS - HELESMES ES - HELESMES FUTSAL - HERGNIES US - HERIN AUBRY CULTURE LOISIRS EVASION - LIEU ST AMAND US - LIEU ST AMAND LES SANGLIERS - LOURCHES SC - ET.S NOYELLES/SELLE - ONNAING OL - PETITE FORET FUTSAL - QUIEVRECHAIN US - ET.S SEBOURG ESTREUX - ST SAULVE OL - SAULTAIN FC - THIANC RC - THUN OL - TRITH CO - VAL. SUMMER - VAL. SMAN - VAL. FUTSAL HAINAUT - VAL. Hospitaliers - CAL. LE CERCLE - VAL. KOCIK - VERCHAIN US - WAVRECHAIN/DE FUTSAL

- Douais / 38 Clubs présents

ANHIERS UF - ANICHE SC - ARLEUX/FECHAIN OS - AUBERCHICOURT ASEF - AUBERCHICOURT US - AUBIGNY AU BAC - AUCHY AJA - BOUVIGNIES ES - BRUILLE FC - BUGNICOURT EC - CORBEHEM US - DOUAI CHTS AS - DOUAI SC - DOUAI FOOT FEMININ - ERRE/HORNAING US - ESQUERCHIN US - FLINES OL - FRAIS MARAIS US - FRESSAIN/CANTIN - GUESNAIN SC - LAMBRES ES - LANDAS OL - LECLUSE RC - LEFOREST AAE - LOFFRE ERCHIN - MONCHECOURT OL - NOMAIN FC - ORCHIES STADE - PECQUENCOURT FC - PECQUENCOURT US - PONT FLERS US - RAIMBAUCOURT US - ROOST WARENDIN FC - SIN LE NOBLE AS - SOMAIN CHTS US - VRED USM - WAZIERS USM.

- Douais / 26 Clubs absents

AUBY US - COURCHELETTES AS - COUTICHES AS - CUINCY AS - DECHY FUTSAL - DECHY SPORTS - DOUAI SOCCER FUTSAL - ECAILLON FC - ESTREES FC - FECHAIN FC - FENAIN ES - FERIN FC - HAMEL ESM - LALLAING DYNA - LEWARDE USCL - MARCHIENNES OL - MARQUETTE EN OST. - MASNY FC - MONTIGNY OST. - ORCHIES DOUAI FUTSAL - PONT DE LA DEULE FUTSAL - RIEULAY AF - SAMEON/RUMEGIES - SIN LES EPIS FC - SIN LES EPIS FUTSAL - WAZIERS AJP.

- Cambrésis / 27 Clubs présents

AVESNES OC - BAZUEL FC - BEAUVOIS US - BUSIGNY US - CAMBRAI SAINT ROCH FC - CAUDRY ES - ESCAUDOEUVRES CAS - FONTAINE/DAME US - HAUSSY US - LE CATEAU SC - LESDAIN AS - LIGNY EA - MARETZ FC - MASNIERES AS - NEUVILLE/REMY FC - NEUVILLY AS - ORS US - PAILLENCOURT ESTRUN - PROVILLE FC - RUMILLY /CIS - ST OLLE OL - ST SOUPLET US - SAULZOIR FC - THUN L'EVEQUE ESWARS - VENDEGIES/ESCARMAIN- WALINCOURT US

- Cambrésis / 28 Clubs absents

BERTRY CLARY US - BRIASTRE US - CAMBRAI AC - CAMBRAI OMCA - CAMBRAI PORTUGAIS ACRSP - CAMBRAI COMMUNAUX - CAMBRAI FUTSAL - ELINCOURT US - FONTAINE/PIRE STAR C - GOUZEAUCOURT AS - IWUY FC - LES RUES/VIGNES US - LE POMMEREUIL FC - MARCOING SS - MARQUION AGACHE - METZ EN COUTURE FC - MONTAY AS - QUIEVY US - RIEUX US - SERANVILLERS FO - ST PYTHON FC - ST WAAST/CIS - SOLESMES FC - VIESLY US - VILLERS GUISLAIN AGSL - VILLERS OUTREAUX ETS.

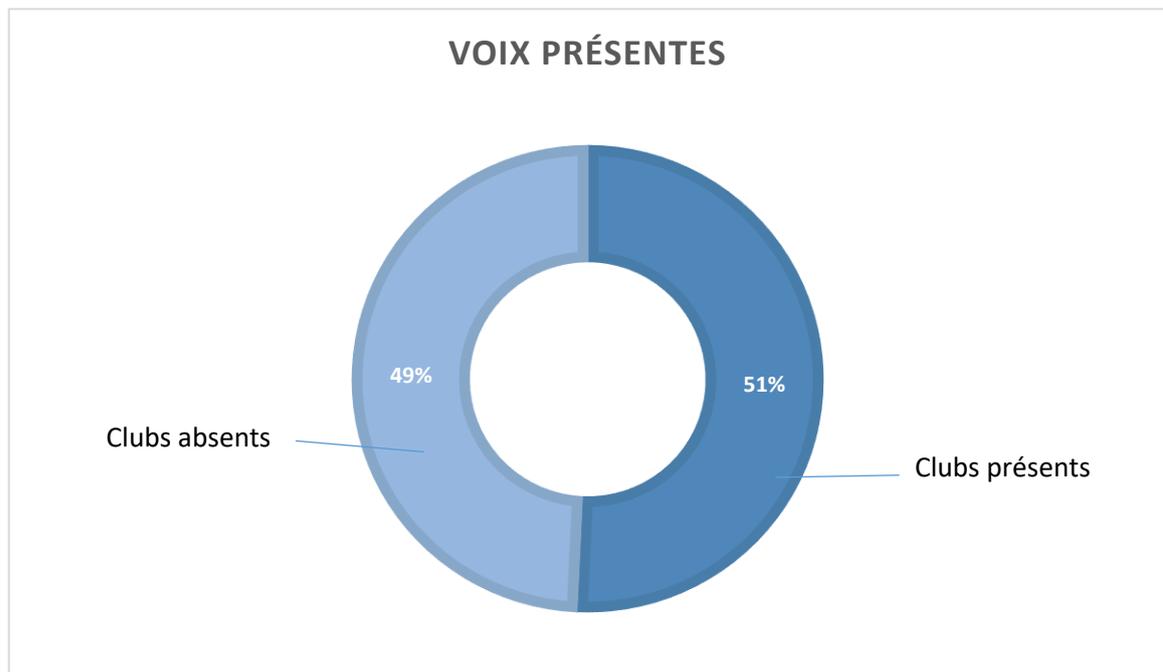
- Avesnois / **31** Clubs présents

AVESNES/HELPE 96 - BAVAY US - BELLIGNIES AS - BOUSSOIS ES - CARTIGNIES US - COLLERET AFC - DOMPIERRE AS - DOUZIES AS - ENGLEFONTAINE US - FEIGNIES/AULNOYE - FERRIERE/PETITE - FONTAINE AU BOIS - FOURMIES US - GLAGEON US - HAUTMONT AS - JENLAIN FC - JEUMONT US - LA LONGUEVILLE - MAROILLES OL - MARPENT FC - MAUBEUGE FUTSAL - MAUBEUGE US - MAUBEUGE OL - PONT/SAMBRE SCEP - QUIERCITAINS ENGLEFONTAINE - RECQUIGNIES AS - ROUSIES TEAM - SOLRE LE CHATEAU AG - VILLERS POL US - VILLERS/NICOLE US - WIGNECHIES OL.

- Avesnois / **37** Clubs absents

ANOR FC - ASSEVENT OSC - AUNELLE FC - AVESNELLES JS - BACHANT SC - BEAUFORT/LIMONT - BERLAIMONT FUTSAL - BERLAIMONT US - BOUSIES US - COUSOLRE US - ETROEUNGT AS - FEIGNIES FUTSAL OL - FELLERIES FC - FERRIERE IC - GOMMEGNIES US - GAUMONT FUTSAL OL - HAUTMONT UNICITE - JEAUMONT RED STAR - LANDRECIES US - LEQUESNOY SA - LEVAL FC - LOUVROIL ASG - MAUBEUGE EPINETTE - MAUBEUGE MCA - MAUBEUGE VAL SAMBRE - OBIES AS - OHAIN US - POIX DU NORD SPR - PREUX AU BOIS AS - PRIESCHES US - ROUSIES US - SAINS DU NORD CA - SARS POTERIES US - ST HILAIRE/HELPE FC - SAINT REMY/NORD SC - TRELON AS

- **137** Clubs présents





## **Ordre du jour**

- 1. Mot du président**
- 2. Présentation commission des Délégués**
- 3. Présentation foot Entreprise**
- 4. Intervention Médicale**
- 5. Billetterie Coupe du Monde féminine**
- 6. ADMIFOOT**
- 7. Approbation PV de la dernière AG**
- 8. Rapport moral et Présentation Budget**
- 9. Validation commissaire aux comptes et Vote**
- 10. Vœu de Saulzoir FC**



## 1. Mot du président

Monsieur Stefan ISLIC, président du district Escaut de Football déclare l'Assemblée Générale Budgétaire ouverte.

Le président a souhaité rendre hommage aux poilus de la guerre 14-18 avec la diffusion d'un clip vidéo suivi d'une minute de silence, en mémoire aux soldats tombés aux fronts.



[...]

Monsieur Stefan ISLIC invite madame Annette VERDAVOINE sur scène, et met à l'honneur Christine MONNEUSE, secrétaire du District Escaut depuis 30 ans.

Monsieur Stefan ISLIC invite Christine MONNEUSE à venir sur scène afin de lui offrir un petit présent en cadeau.

Monsieur Stefan ISLIC remercie Annette VERDAVOINE et lui offre un petit présent en cadeau.

Monsieur Stefan ISLIC invite Mathieu CAILLAUX, nouveau collaborateur en qualité de service civique à la communication, sur scène afin de se présenter aux présidents de clubs.

Le président rappelle l'ordre du jour.



## 2. Présentation commission des Délégués

Monsieur Daniel LADU souhaite rappeler le rôle des délégués officiels, insistant sur le fait que l'on attend d'eux une forme de pédagogie envers les clubs, une aide à la préparation et au bon déroulement d'un match de football, et une gestion des possibles débordements.

Monsieur Daniel LADU présente les cinq délégués retenus à la suite d'entretiens : Luc BONTEMPS, Denis LEROY, Pierre PIZKORZ, Pascal MONTOIS et Quentin MEENS.



Monsieur Daniel LADU rappelle que ces cinq délégués seront encadrés par Freddy BECAR et lui-même et indique qu'ils pourront être sollicités via ADMIFOOT.

Monsieur Stefan ISLIC interpelle monsieur Daniel LADU en le questionnant sur les clubs de ligue souhaitant bénéficier d'un délégué.

Monsieur Daniel LADU a répondu et tenu à rappeler que les délégués sont des délégués de district et qu'ils ne peuvent en aucun cas évoluer en ligue.

Le président remercie Daniel LADU pour son intervention et invite Monsieur Philippe BAUDEMONT à venir sur scène.



### 3.Présentation foot entreprise

Monsieur Philippe BAUDEMONT se présente :

*« Je m'appelle Philippe BAUDEMONT, je suis cadre santé au centre hospitalier de Valenciennes, je suis président du club des Hospitaliers. Le président de ligue du football amateur monsieur Marc DEBARBAT m'a sollicité pour faire partie d'un groupe de travail sur le football entreprise. Les travaux de ce groupe ont abouti à un plan de dynamisation du football entreprise. »*

Monsieur Philippe BAUDEMONT nous apprend que deux districts seront pilotes de ce plan de dynamisme ; Le district de Gironde et le District Escaut de football.

Monsieur Philippe BAUDEMONT indique la création d'une commission « Football Entreprise » au sein du District Escaut de Football.

Monsieur BAUDEMONT nous présente les membres de la commission sous sa présidence :

Fadhila TRAKA, secrétaire, trésorière du club des hospitaliers de Valenciennes en qualité de secrétaire de la commission.

Stéphane MAILLARD, membre, qui a créé une amicale du personnel chez Bavay Doualle, ancien arbitre.

Medhi CHELKIA, membre, chargé de communication chez COMDATA, en charge de la promotion et du développement du football entreprise.

L'objectif de la commission pour la demi-saison restante est de mettre en place une compétition ouverte aux entreprises affiliées à la Fédération Française de football où les rencontres se déroulent du lundi au vendredi soir.

Les équipes ne se rencontrent qu'une seule fois et un classement sera établi suivi d'un système de "Play-off" pour les 4 premiers qui permettra d'obtenir 2 finalistes. Le gagnant de la finale est déclaré champion de la compétition.

Début du challenge mars 2019.

L'expérimentation se fera dans le secteur Valenciennois avec huit à dix équipes sur cette demi-saison.

Monsieur Stefan ISLIC remercie Philippe BAUDEMONT et ses membres de la commission Football Entreprise pour cette intervention et souhaite une pleine et totale réussite dans ce nouveau projet.

Le président appelle monsieur Patrice CUVILLIER à venir sur scène.





## 4.Intervention Médicale

Monsieur Patrice CUVILLIER a tenu à rappeler les trois axes de travail de la commission médicale pour cette saison :

- La gestion des dossiers d'arbitrage.
- L'incitation à la formation des dirigeants aux premiers secours (PSC1).
- La publication de la « La chronique du doc » à intervalles réguliers tous les trimestres sur les supports de communication du district.

Monsieur Patrice CUVILLIER détaille l'ensemble de ces axes :

### **GESTION DES DOSSIERS D'ARBITRAGE**

- 302 dossiers d'arbitrage étudiés ; 272 ont été validés
- Les refus concernent les manques de documents. Monsieur CUVILLIER rappelle que la commission se montrera stricte et attentive aux documents fournis.

### **PSC1**

Monsieur Patrice CUVILLIER indique que le District Escaut de Football assurera une initiation aux premiers secours PSC1. Chaque club aura la possibilité d'inscrire un volontaire parmi ses dirigeants. Le district prendra intégralement en charge les frais de formation grâce aux finances solidaires.

### **CHRONIQUE DU DOC**

Monsieur Patrice CUVILLIER termine par la présentation de la « chronique du doc », article disponible sur le site internet du district qui traitera des gestes à adopter en cas de blessures et de la santé du footballeur.

Monsieur Stefan ISLIC remercie Patrice CUVILLIER pour son intervention rappelant l'importance des objectifs de la commission médicale.





## 5. Billetterie Coupe du Monde Féminine

Monsieur Onofrio PAVONE présente l'organisation de la billetterie de la coupe du monde féminine 2019 avec les 6 matchs qui se dérouleront au stade du Hainaut.

La vente à l'unité sans exclusivité aura lieu dans le courant du premier trimestre 2019

Onofrio PAVONE nous informe que Valenciennes est la 3e ville hôte qui a vendu le plus de packs de tickets pour assister aux matchs.

M. Stefan ISLIC rappelle que le district Escaut va certainement s'engager dans l'achat de places qui seront remises à l'ensemble des clubs qui auront sollicité le district Escaut de Football.

Le président remercie monsieur Onofrio PAVONE et appelle Florence MUYLE collaboratrice du district des Flandres pour la présentation d'ADMIFOOT.





## 6. ADMIFOOT

Florence MUYLE se présente :

*« Je suis employée au district des Flandres de football et je suis responsable des compétitions et des contentieux, je suis ici pour vous présenter le logiciel ADMIFOOT »*

Le logiciel ADMIFOOT sera présenté aux présidents et secrétaires de clubs suite à des réunions de secteurs courant Février.

Madame Florence MUYLE présente le logiciel ADMIFOOT :

Destiné aux secrétaires et présidents ce logiciel a pour objectif de faciliter les démarches administratives des clubs.

Il est disponible en ligne 24h/24 et 7j/7 pour tout PC disposant d'une connexion internet.

Avec ADMIFOOT, il sera possible pour les clubs de faire appel des décisions de commissions (discipline, juridique etc.), confirmer des réserves, poser des réclamations, faire des excuses en commissions, afficher la liste des procès-verbaux et des suspendus.

L'ensemble des demandes réalisé via ADMIFOOT est reçu par le district Escaut de la même manière qu'un courrier recommandé.

Madame Florence MUYLE effectue une présentation du logiciel et démontre notamment le fait que les clubs puissent accéder à une liste des joueurs suspendus pour éviter de les aligner lors des matches et ainsi éviter d'être en infraction.

Le logiciel regroupe l'ensemble des documents nécessaires catégorie par catégorie et il sera possible de s'inscrire lors de tournoi via une carte Google Maps.

Le logiciel possède une extension : ADMIFOOT public, tel un réseau social, il sera possible pour chaque licencié d'accéder à cet espace, commenter des articles etc. La création du compte sera possible grâce à un numéro de licence.

ADMIFOOT c'est une baisse de 80% des amendes de joueurs suspendus pour les clubs.

Le prix du logiciel est de 5 euros par mois. La première année sera subventionnée grâce aux finances solidaires pour tous les clubs du district Escaut.

Monsieur Stefan ISLIC questionne Florence MUYLE sur l'utilisation du logiciel par un club ayant une équipe évoluant en ligue.

Madame Florence MUYLE répond en indiquant que le logiciel ne prend en compte que les compétitions de district notamment pour la gestion des suspendus.

Le président remercie Florence MUYLE pour son intervention, lui offre un petit présent en cadeau et appelle monsieur Onofrio PAVONE.

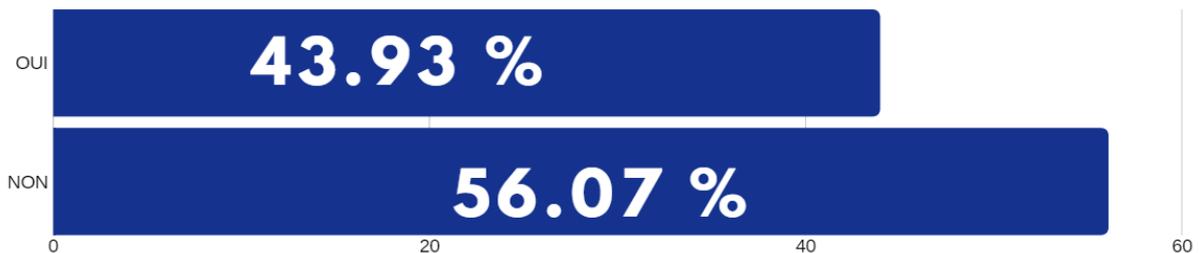




## 7. Approbation PV dernière AG

Monsieur Onofrio PAVONE a fait un bref rappel du mode de fonctionnement du boîtier électronique, puis procède à l'exécution de la question test pour que chacun puisse vérifier le bon fonctionnement de son boîtier.

QUESTION TEST : UN JOUEUR QUI A DEUX PIEDS GAUCHES A-T-IL DEUX MAINS DROITES ?



Q1 : APPROUVEZ-VOUS LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 2018 ?





## 8. Rapport moral et présentation budget

Monsieur Onofrio PAVONE présente son rapport moral 2017-2018 en rappelant que ce rapport a pour but de rappeler les actions, activités, et faits marquants de la saison, ils contribuent à valoriser le travail et l'ensemble des 180 bénévoles du district.

Ces 180 bénévoles sont répartis parmi 20 commissions. Ainsi que 5 salariés techniques et administratifs.

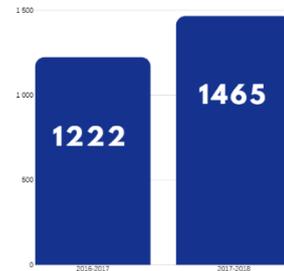
Lors de la saison 2017-2018, le district Escaut a recensé 39 812 licenciés, il est le 10e district de France. Ce chiffre est en hausse de 1% malgré les 1% perdus par la Fédération Française de Football au niveau national.

Le secrétaire général rappelle que cette dynamique est due au travail des bénévoles, dirigeants, éducateurs, arbitres, joueurs, clubs et district.

Le football féminin est en progression de 12 % (216 licenciés).

Monsieur PAVONE tient à mettre en avant le travail de la commission Féminine du district Escaut.

Le futsal décroche une progression de 20%, avec 1465 licenciés pour 2017 – 2018 contre 1222 licenciés en 2016 – 2017 soit plus de 243 licenciés. Cette progression dans l'Escaut est 5x plus rapide que le territoire national. Cela est due au dynamisme de la commission Futsal du district Escaut ; il en remercie son président monsieur Farid IRBAH.



Le football animation en futsal a progressé de 49%, notamment via la mise en place de rassemblements spécifiques pendant toute une saison.

Un championnat féminin départemental Futsal a été créé en association avec le District des Flandres.

Monsieur Onofrio PAVONE rappelle que la responsabilité du district est d'accompagner toutes ces personnes qui s'investissent en leur proposant tout type de formation.

Monsieur Stefan ISLIC remercie Onofrio PAVONE pour ses interventions et appelle Christophe GABET, Trésorier Adjoint du District, sur scène.

Monsieur Christophe GABET excuse monsieur Gérard PIQUE, trésorier du district Escaut de football pour son absence due à l'assemblée générale budgétaire de la Fédération Française de Football et présente le rapport financier 2017-2018.



## **1. RAPPORT FINANCIER 2017-2018**

a. BILAN PATRIMONIAL DU DISTRICT

b. COMPTE DE RESULTAT

c. RESULTAT DU DISTRICT

## **2. BUDGET PREVISIONNEL 2018-2019**

a. ENJEUX DE LA SAISON 2018-2019

b. BUDGET PREVISIONNEL



## 1. RAPPORT FINANCIER 2017-2018

### a. BILAN PATRIMONIAL DU DISTRICT

Le bilan décrit la situation financière et du patrimoine du District Escaut, des clubs la composant dans la « continuité ». Il se présente sous la forme d'un tableau en deux parties : L'actif d'un côté et le passif de l'autre.

#### L'ACTIF DU BILAN

L'actif est constitué par l'ensemble des biens que l'association possède :

- **Les immobilisations** regroupent les biens que possède durablement le district (le siège à Raismes et l'ensemble du matériel permettant de le faire fonctionner). A noter que pour la saison dernière le district a procédé à la vente du véhicule de transport de matériel existant et l'achat financé par la FFF en partie d'un véhicule Volkswagen de transport avec une remise du partenaire de la FFF.
- **Les stocks** correspondent pour notre district aux produits achetés qu'ils soient d'équipement ou objets promotionnels dans le cadre de l'activité.
- **Les créances** sont ce que l'on doit à l'association (il s'agit essentiellement des partenaires du district : clubs, FFF, Ligue, comité départemental).
- **La trésorerie, les disponibilités** sont le compte en « banque » (si l'association n'est pas à découvert, le solde du compte apparaît à l'actif).

#### LE PASSIF DU BILAN

Le passif recense les moyens dont dispose l'association pour se financer :

- **les fonds associatifs** regroupent tout ce que l'association a mobilisé pour financer les investissements nécessaires à l'activité permanente de l'association. A noter pour cette saison l'apparition de la subvention de la FFF ayant permis l'achat d'un véhicule neuf de transport, cette subvention est amortie au même rythme que le véhicule lui-même (soit 5 années).
- **Le maintien d'une provision pour risques futurs**, en l'occurrence un litige prudhommal avec une ancienne salariée du district qui après avoir perdu son recours devant cet organisme a fait appel de la décision.
- **Les dettes d'exploitation**, il s'agit des dettes des « fournisseurs », de l'État (les impôts), des salariés et des organismes sociaux (les cotisations sociales).
- **Concours court terme - Le compte en banque** : si l'association est à découvert, le solde négatif de son compte en banque figure au passif

| <b>ACTIF</b>                      | <b>Brut</b>         | <b>Amortissements<br/>Provisions</b> | <b>Net au<br/>30/06/2018</b> | <b>Net au<br/>30/06/2017</b> |
|-----------------------------------|---------------------|--------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <b>Actif Immobilisé</b>           |                     |                                      |                              |                              |
| Logiciels                         | 2 065,10            | 2 023,37                             | 41,73                        |                              |
| Constructions                     | 253 224,80          | 214 484,67                           | 38 740,13                    | 55 274,21                    |
| Instal. Agencement, Aména.        | 104 539,10          | 71 301,45                            | 33 237,65                    | 42 416,30                    |
| Matériel                          | 1 049,45            | 915,75                               | 133,70                       | 262,37                       |
| Matériel de bureau                | 41 197,08           | 27 804,07                            | 13 393,01                    | 17 532,91                    |
| Mobilier                          | 8 602,19            | 7 118, 58                            | 1 483,61                     | 2 053,74                     |
| Matériel de transport             | 28 346,60           | 1 889,77                             | 26 456,83                    | 7 778,41                     |
| <b>Total Actif Immobilisé</b>     | <b>439 024,32</b>   | <b>325 537,66</b>                    | <b>113 486,66</b>            | <b>125 317,94</b>            |
| <b>Actif circulant</b>            |                     |                                      |                              |                              |
| Stocks                            | 19 771,16           |                                      | 19771,16                     | 12 403,17                    |
| <b>Créances</b>                   |                     |                                      |                              |                              |
| Clubs débiteurs                   | 50 345,63           |                                      | 50 345,63                    | 50 528,07                    |
| Produits à recevoir               | 34 424,87           |                                      | 34 424,87                    | 17 857,10                    |
| FFF                               | 286,60              |                                      | 286,60                       | 286,60                       |
| Ligue                             | 17 734,27           | 11 329,47                            | 6 404,80                     |                              |
| Comité départemental              | 30 808,22           |                                      | 30 808,22                    | 25 000,00                    |
| Charges constatées d'avance       | 2 974,87            |                                      | 2 974,87                     | 2 419,61                     |
| Rémunérations dues                | 32,50               |                                      | 32,50                        | 825,00                       |
| <b>Disponibilités</b>             |                     |                                      |                              |                              |
| Crédit du nord                    | 589 336,72          |                                      | 589 336,72                   | 463 832,56                   |
| Livret crédit du nord             | 77 682,28           |                                      | 77 682,28                    | 77 094,15                    |
| Caisse                            | 3 984,24            |                                      | 3 984,24                     | 1 035,04                     |
| Valeurs mobilières de placement   | 180 000,00          |                                      | 180 000,00                   | 360 000,00                   |
| Chèques à encaisser               | 9 226,76            |                                      | 9 226,76                     | 18 208,76                    |
| <b>Total Actif Circulant</b>      | <b>1 016 608,12</b> | <b>11 329,47</b>                     | <b>1 005 278,65</b>          | <b>1 029 490,06</b>          |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                | <b>1 455 632,44</b> | <b>336 867,13</b>                    | <b>1 118 765,31</b>          | <b>1 154 808,00</b>          |
| <b>PASSIF</b>                     |                     | <b>Net au<br/>30/06/2018</b>         | <b>Net au<br/>30/06/2017</b> |                              |
| <b>Capitaux propres</b>           |                     |                                      |                              |                              |
| Fonds associatifs                 |                     | 225 229,83                           |                              | 225 229,83                   |
| Réserves                          |                     | 729 812,09                           |                              | 719 644,66                   |
| Subventions d'investissement      |                     | 8 026,67                             |                              |                              |
| Résultat de l'exercice            |                     | 115,77                               |                              | 10 167,43                    |
| <b>Total des capitaux propres</b> |                     | <b>963 184,36</b>                    |                              | <b>955 041,92</b>            |
| <b>Dettes à moyen terme</b>       |                     |                                      |                              |                              |
| Emprunt                           |                     |                                      |                              | 3 070,53                     |
| <b>Dettes à long terme</b>        |                     |                                      |                              |                              |
| Provisions pour risques           |                     | 20 000,00                            |                              | 20 000,00                    |
| <b>Dettes à court terme</b>       |                     |                                      |                              |                              |
| Membres                           |                     | 20 022,20                            |                              | 23 479,50                    |
| Fournisseurs                      |                     | 25 918,94                            |                              | 49 236,37                    |
| Charges à payer                   |                     | 38 524,13                            |                              | 14 404,67                    |
| Provisions pour congés payés      |                     | 20 624,25                            |                              | 23 985,00                    |
| Clubs créditeurs                  |                     | 25 621,21                            |                              | 29 841,88                    |
| Charges sociales                  |                     | 4 870,22                             |                              | 35 748,13                    |
| <b>Total dettes à court terme</b> |                     | <b>135 580,95</b>                    |                              | <b>176 695,55</b>            |
| <b>TOTAL PASSIF</b>               |                     | <b>1 118 765,31</b>                  |                              | <b>1 154 808,00</b>          |

## B. COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat permet de centraliser les produits et les charges enregistrés par le district tout au long de l'activité de la saison 2017 2018, pour en définir un résultat.

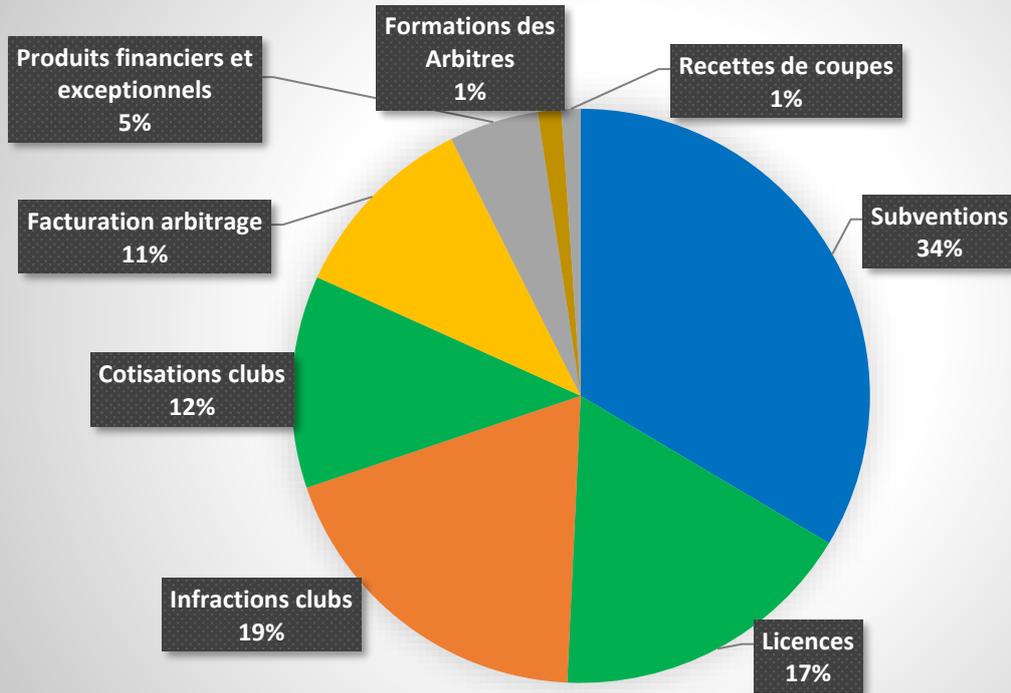
### PROVENANCE DES RESSOURCES (LES PRODUITS OU RECETTES)

Pour un total de 797 534.79 euros les principales évolutions sont les suivantes :

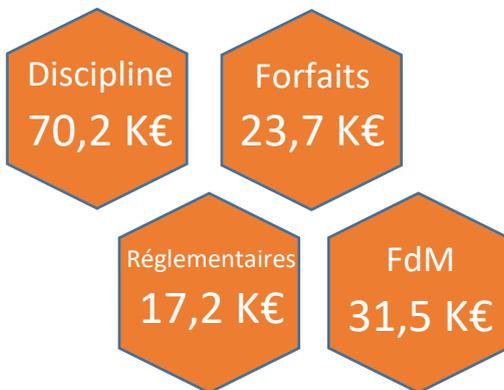
- Une hausse de la facturation des frais d'arbitrage aux clubs à 86 000 euros, les paiements en direct par le district s'étant élargis. En contrepartie le district a remboursé aux arbitres un total de 90 000 € soit un reliquat de 4 000 € à la charge du district.
- Un maintien du niveau de subventions de nos partenaires institutionnels FFF, Ligue, Comité départemental. A noter que la baisse de 30 000 € de la subvention directe de la Ligue a été compensée par des aides de la ligue sur les subventions emplois pour 39 000 €. Ce chapitre subventions représente 50% du budget total du district.
- Le chapitre des infractions des clubs représente un peu moins de 20% du budget du district a vu une hausse conséquente sur le chapitre des absences en AG et sur les feuilles de matchs.
- Le chapitre des produits exceptionnels a vu une augmentation reprenant la vente de l'ancien véhicule de transport pour 11 000 € et pour un montant identique la facturation à la ligue des hauts de France d'une quote-part des frais d'organisation de la rencontre internationale Futsal France CROATIE en septembre 2017.

| <b>PROVENANCE DES RESSOURCES</b>           | <b>2017-2018</b>  | <b>2016-2017</b>  |
|--|-------------------|-------------------|
| <b><u>Cotisations</u></b>                  |                   |                   |
| Cotisations Championnats                   | 62 236,00         | 61 361,00         |
| Cotisations Coupes                         | 28 725,00         | 22 514,00         |
| <b><u>Participation et dérogations</u></b> |                   |                   |
| Recettes de coupes                         | 8 518,00          | 13 370,10         |
| Tournois et Dérogations                    | 4 413,00          | 2 185,00          |
| <b><u>Formation des Arbitres</u></b>       |                   |                   |
| Formations des Arbitres                    | 10 457,00         | 11 330,00         |
| <b><u>Subventions</u></b>                  |                   |                   |
| de Fonctionnement                          | 50 000,00         | 80 000,00         |
| d'Actions                                  | 103 817,16        | 79 078,10         |
| de Développement                           | 250 871,23        | 211 113,89        |
| <b><u>Infractions clubs</u></b>            |                   |                   |
| Institutionnelles                          | 11 090,00         | 2 354,00          |
| Disciplinaires                             | 70 187,00         | 72 589,00         |
| Forfaits                                   | 23 700,00         | 22 919,00         |
| Feuilles d'arbitrage et réserves           | 31 494,00         | 21 556,00         |
| Qualifications - licences                  | 2 120,00          | 2 385,00          |
| Règlementaires                             | 11 745,00         | 14 281,94         |
| Retards et retraits d'équipes              | 1 781,00          | 3 126,00          |
| <b><u>Autres produits</u></b>              |                   |                   |
| Produits financiers                        | 8 500,19          | 16 622,21         |
| Autres produits                            | 117 880,21        | 61 717,79         |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>797 534,79</b> | <b>698 503,03</b> |

## Provenance des ressources (797,5 K€)



### INFRACTIONS



### COTISATIONS - LICENCES



### SUBVENTIONS\*



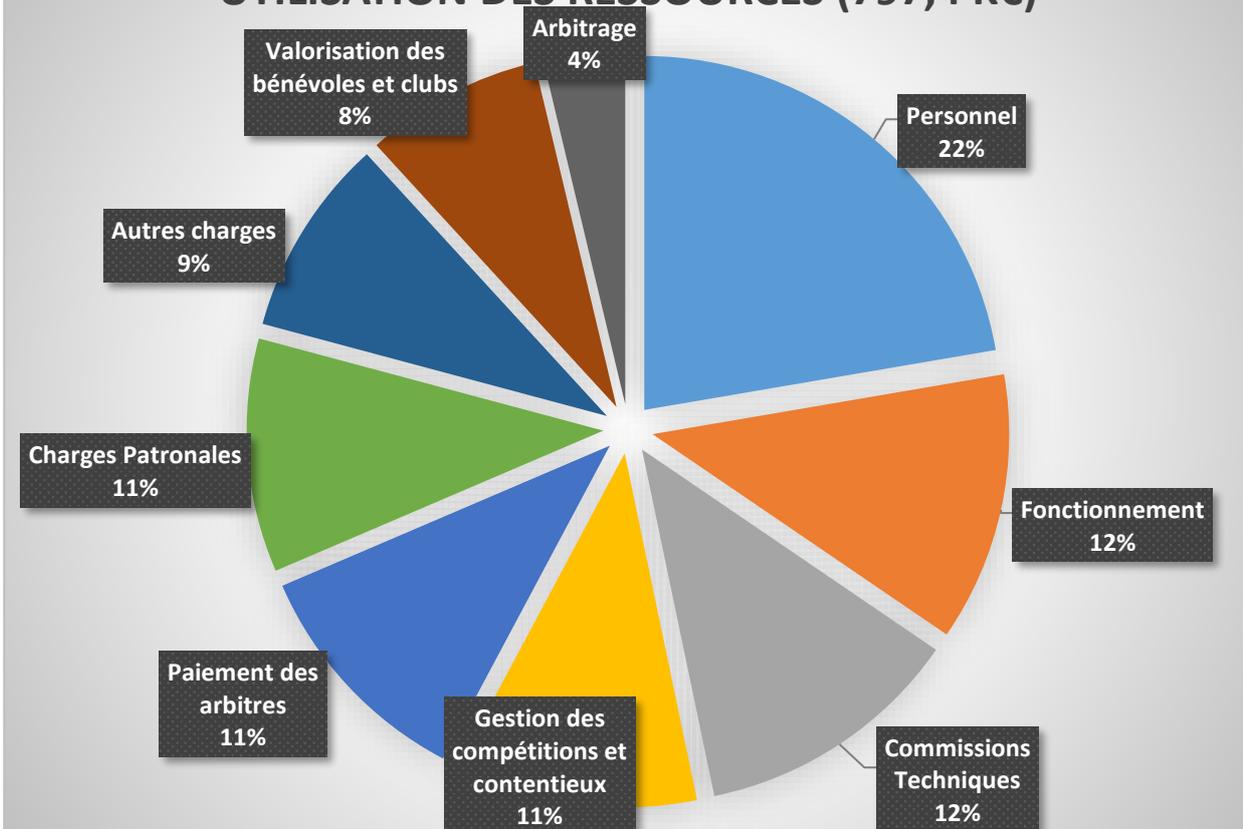
## UTILISATION DES RESSOURCES (LES CHARGES OU DEPENSES)

Pour un total de 797 419.02 euros les principales évolutions sont les suivantes :

- Au niveau des achats une hausse des équipements et autres objets promotionnels trophées etc..., une partie a été également stockée et impacte la variation de stock. La baisse du chapitre récompenses a été compensée et se retrouve dorénavant dans le chapitre de la gestion des compétitions.
- Au niveau du chapitre services extérieurs à noter une réparation de 5 000 € de la toiture de la salle de réunion du bâtiment du district.
- Les chapitres mission déplacement et frais de gestion ont été impactés cette saison par l'organisation de la journée nationale des débutants et des dépenses de sécurité et animations de cette manifestation qui fut un réel succès au centre de formation du VAFC, cela pour un budget de 25 000 €. Les dotations au football diversifié (futsal, football loisir) lors de l'organisation de leurs phases finales pour un montant de 15 000 €.
- Les dotations en équipement et autres objets pour les finales de coupes 30 000 €.
- Les dotations en équipement pour les sélections de jeunes et autres dépenses pour le suivi des joueurs détectés 25 000 €.
- Une première affectation aux dépenses des finances solidaires pour la saison 2018 2019 de 20 000€ comme indiqué lors de l'AG à MAUBEUGE.
- Une hausse des charges affectées à la revalorisation du fonctionnement de la commission des arbitres qui se traduit par une hausse quantitative et qualitative de nos arbitres.
- Concernant les dépenses de fonctionnement des commissions, ces dernières sont restées stables hormis pour le fonctionnement de la CDA comme indiqué plus haut.

| <b>UTILISATION DES RESSOURCES</b>      | <b>2017-2018</b>  | <b>2016-2017</b>  |
|--|-------------------|-------------------|
| <b><u>Fonctionnement Général</u></b>   |                   |                   |
| Administration du District             | 26 040,99         | 30 900,19         |
| Infrastructures                        | 32 698,77         | 31 134,02         |
| Masse Salariale Brute                  | 177 743,56        | 210 157,28        |
| Charges patronales et taxes            | 85 090,39         | 91 468,54         |
| Politique et Organisation              | 39 207,77         | 28 806,40         |
| <b><u>Actions - Manifestations</u></b> |                   |                   |
| Matériel Roulant                       | 2 359,18          | 1 295,49          |
| Valorisation des bénévoles et clubs    | 64 198,59         | 57 050,13         |
| Sélections, Détections, Formations     | 32 191,35         | 15 474,86         |
| Football d'Animation                   | 32 916,45         | 8 480,68          |
| Développement des pratiques            | 29 600,06         | 4 753,13          |
| Arbitrage                              | 29 520,78         | 28 845,45         |
| <b><u>Gestion des Compétitions</u></b> |                   |                   |
| Création et suivi                      | 145 141,21        | 81 985,08         |
| Règlements et contentieux              | 28 519,88         | 19 988,48         |
| <b><u>Autres charges</u></b>           |                   |                   |
| Autres charges                         | 40 361,78         | 31 347,94         |
| Amortissements                         | 39 196,25         | 38 719,58         |
| Stocks                                 | - 7 367,99        | 7 928,35          |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>797 419,02</b> | <b>688 335,60</b> |

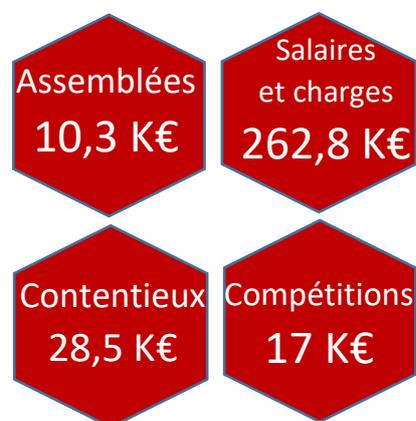
## UTILISATION DES RESSOURCES (797,4 K€)



### AIDES AUX CLUBS\*



### FONCTIONNEMENT\*



### ACTIONS - FORMATIONS\*



\*Mise en avant de chiffres clés

## C. RESULTAT DU DISTRICT

Au final le résultat du fonctionnement du district s'élève à 115.77 euros durant cette saison 2017-2018 et se trouve quasiment à l'équilibre, signe d'une volonté de redistribuer par des actions collectives à destination de l'ensemble des clubs quelle que soit leur pratique et d'un investissement dans leur volonté de développement.

Cette redistribution sera renforcée cette saison en partie avec la hausse du tarif des infractions mais aussi par la recherche de nouveaux partenaires privés par des financements directs ou indirects via la prise en charge de certains postes de nos dépenses actuelles.

## 2. BUDGET PREVISIONNEL 2018-2019

(Voté lors de l'AG du 30/06/2018)

### a. ENJEUX DE LA SAISON 2018-2019

La mise en place des redistributions finances solidaires sera un premier axe de retour du comité directeur du district vers les clubs. Ces actions s'adresseront à toutes les familles de nos clubs, elles auront en priorité un caractère collectif, axé vers la formation et la mise à disposition d'outils de fonctionnement pour nos clubs que ce soit en matériel, compétences ou ressources humaines.

En outre le renforcement des actions envers nos jeunes notamment par des formations, le renouvellement des actions mises en place lors de la journée nationale des débutants et la rentrée du foot sont un second axe des enjeux. De même un renforcement du fonctionnement des commissions des coupes, championnats et arbitres seront toujours une priorité de notre district.

Enfin notre district sera un des partenaires dans l'organisation et la mise en place de l'organisation des matchs de la Coupe du Monde Féminine 2019 à VALENCIENNES.

### b. BUDGET PREVISIONNEL 2018-2019

| RESSOURCES                  |                | UTILISATION DES RESSOURCES      |                |
|-----------------------------|----------------|---------------------------------|----------------|
| Cotisations, participations | 97 885         | Achats et frais fixes           | 20 450         |
| Subventions d'exploitation  | 417 069        | Services extérieurs             | 29 672         |
| Formation des arbitres      | 11 000         | Missions commissions            | 147 435        |
| Infractions                 | 198 145        | Aides aux clubs                 | 198 145        |
| Facturation arbitrage       | 86 000         | Taxe foncière                   | 4 800          |
| transfert de charges        | 28 280         | Frais de personnel              | 306 000        |
| Produits financiers         | 5 000          | Paiement des arbitres           | 86 000         |
| Produits exceptionnels      | 200            | Transferts de charges           | 25 000         |
| Partenariats                | 40 000         | Amortissements et provisions    | 39 000         |
|                             |                | Travaux de réfection et amorti. | 25 000         |
|                             |                | Charges exceptionnelles         | 6 000          |
|                             |                | <i>Résultat de l'exercice</i>   | <i>77</i>      |
| <b>TOTAL RECETTES</b>       | <b>883 579</b> | <b>TOTAL DEPENSES</b>           | <b>883 579</b> |



## 8. Validation commissaire aux comptes clos

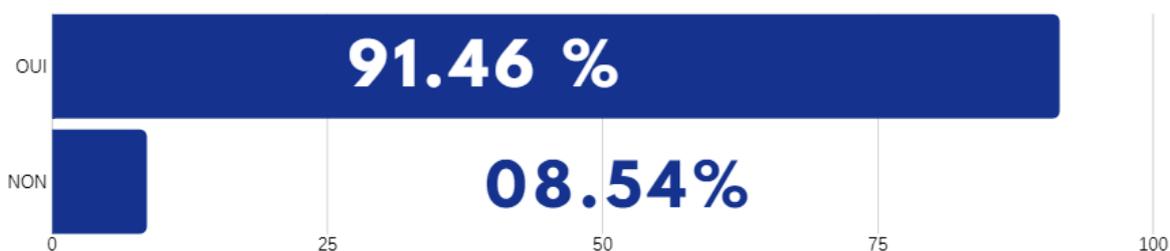
Le président appelle monsieur Vincent BIESBROUCK, commissaire aux comptes pour venir attester les comptes qui vous ont été présentés.

Monsieur Vincent BIESBROUCK présente son rapport et certifie la régularité et la sincérité des comptes présentés.

Il tient à rappeler que les membres du comité de direction ne sont pas rémunérés au titre de leurs fonctions puisque s'agit de fonctions bénévoles essentiellement défrayées.

Le président remercie monsieur Vincent BIESBROUCK de son intervention et appelle maintenant au vote des comptes.

### Q2 : APPROUVEZ-VOUS LES COMPTES CLOS AU 30/06/2018 ?



Le président appelle Aurélien LECOCQ à intervenir sur scène afin de présenter le vœu de Saulzoir FC.



## 8. Vœu de Saulzoir FC

Monsieur Aurélien LECOCQ indique que le district Escaut a reçu une sollicitation du club de Saulzoir FC pour une modification du règlement sur les ententes et groupements.

Les secrétaires de clubs ont reçu par mail le règlement modifié :

### PARAGRAPHE 4 – ENTENTE et GROUPEMENT

#### ARTICLE 17 BIS – ENTENTE

Les ententes sont annuelles, renouvelables. Elles doivent obtenir l'accord du Comité de Direction de la Ligue ou du District concerné.

#### 1-Entente de jeunes

*Les Ligues régionales et les Districts peuvent permettre aux clubs de faire jouer ensemble leurs jeunes joueurs tout en gardant l'identité du club d'appartenance.*

*Dans toutes les catégories de jeunes, la création d'ententes entre deux ou plusieurs clubs est autorisée.*

*Ces ententes ne peuvent participer aux compétitions que dans le respect des Règlements Généraux. Les joueurs de ces ententes conservent leur qualification à leur propre club et peuvent simultanément participer avec celui-ci à toute autre compétition.*

*Les ententes peuvent permettre aux clubs de satisfaire à l'obligation de présenter des équipes de jeunes dans les catégories concernées, à condition que le nombre des équipes en entente soit au moins égal au total des obligations des clubs constituants.*

*Les règlements spécifiques aux Ligues et Districts doivent préciser le nombre minimum de licenciés d'une catégorie de jeunes devant appartenir à chaque club de l'entente pour pouvoir satisfaire à l'obligation de présenter des équipes de jeunes. **En ce qui concerne les équipes évoluant en District, le nombre minimum de licenciés est fixé par club constituant les ententes, à 4 pour les compétitions à 8 et à 6 pour les compétitions à 11.** La LFHF a décidé d'accorder aux clubs la possibilité de constituer des équipes « jeunes » en entente dans les compétitions de district et en championnat U18F (selon le règlement spécifique de l'épreuve).*

*- Pour participer au Challenge U18F, chacun des clubs doit comporter au minimum 3 joueuses si l'entente est constituée de 3 ou 4 clubs, 5 joueuses au minimum si l'entente est constituée de 2 clubs.*

*- Ne pas avoir une équipe de la même catégorie dans l'un ou l'autre des clubs constituant l'entente,*

*- L'entente ne peut être constituée que par 4 clubs au maximum dont l'ordre de responsabilité ne doit pas changer (club support) et la distance entre les clubs extrêmes ne doit pas excéder 20 kms (Michelin distance la plus courte),*

*- Obtenir l'avis favorable du Comité Directeur du District concerné,*

*Décision finale par le Conseil de Ligue,*

ARTICLE 2 de l'annexe 3

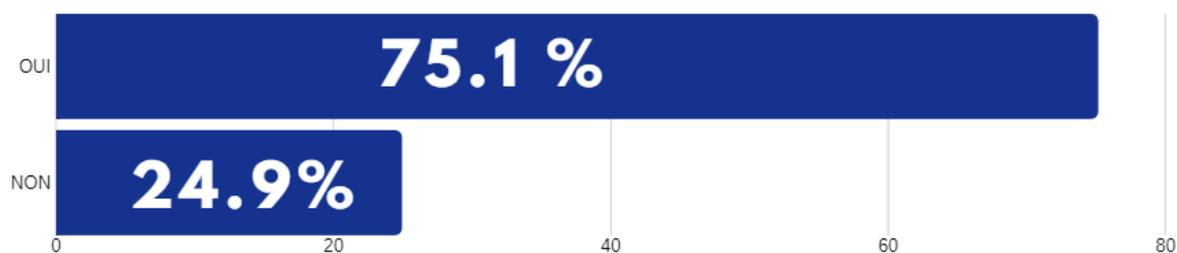
[...]

2. Les ENTENTES sont considérées comme une équipe au titre du présent article, sous réserves pour chacun des clubs de comporter au moins 6 joueurs par équipe au sein de l'entente pour les compétitions à 11 et 4 joueurs par équipe au sein de l'entente pour les compétitions à 8.

[...]

Monsieur Aurélien LECOCQ appelle maintenant au vote de la nouvelle réglementation.

### Q3 : APPROUVEZ-VOUS LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION SUR LES ENTENTES ?



Le président remercie Aurélien LECOCQ pour son intervention.





## 8. Clôture

Personne de l'assemblée n'ayant de question, le président rappelle que son comité, les salariés et lui-même sont disponibles pour répondre aux sollicitations.

Il conclue l'assemblée en remerciant ceux qui l'ont accompagné et souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

L'assemblée est clôturée par un pot de l'amitié.



**Stefan ISLIC**

Président

**Onofrio PAVONE**

Secrétaire général